

FORMATION DES SUPPLEANTS

Gérer les différences

Quelques définitions :

Définition du handicap : (loi du 11/02/2005)

Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant.

1) Les déficiences intellectuelles ou le handicap cognitif

- **Les troubles du développement(déficience du psychisme) ou troubles mentaux**
- **Les troubles psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement**

Les fonctions cognitives dites « supérieures » nous permettent de lire, d' écrire, de parler, de compter, d'anticiper de conduire... ; de vivre.

Chaque jour, nous mettons en place, même sans le savoir, des stratégies d'apprentissage, de recherche d'information, d'action...plus ou moins efficaces pour nous permettre d'accomplir des actes très simples (déchiffrer un texte, payer son pain, se déplacer.....)

Ces fonctions étant constitutives de toute activité, leurs défaillances s'accompagnent de difficultés cognitives plus ou moins graves pour lesquelles nous sommes obligés de mettre en place des stratégies « compensatoires ».

Ces défaillances sont appelées déficiences cognitives ou Handicap Cognitif si elles entraînent un désavantage social.

Les apprentissages scolaires dépendent du bon fonctionnement des fonctions cognitives. Lire c'est déchiffrer et donner du sens, mais c'est également utiliser sa perception auditive et visuelle, son attention concentrée et sélective, sa mémoire..... En conséquences, l'atteinte d'une seule de ces fonctions aura un impact plus ou moins retentissant sur le bon fonctionnement de ce processus complexe.

L'exemple de la lecture peut-être transposé dans l'ensemble des apprentissages. On obtient ainsi la galerie non exhaustive des « dys » !

2) Les troubles spécifiques des apprentissages

*La Dyslexie : trouble spécifique et durable affectant l'identification des

mots écrits donc un trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme.

Difficulté particulière à identifier les lettres, les syllabes ou les mots .

Cette difficulté se manifeste en l'absence de tout déficit visuel, auditif ou intellectuel et malgré une scolarisation adéquate, chez des enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques préexistants.

La dyslexie entraîne souvent des difficultés orthographiques associées.

*La Dysphasie : trouble structurel spécifique et durable du langage oral qui se traduit par un déficit permanent et significatif des performances verbales. Il s'accompagne souvent de difficultés d'apprentissage du langage écrit. Ces troubles vont pénaliser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle.

*La Dyspraxie : Trouble de la planification spatiale et temporelle des gestes finalisés. C'est une anomalie de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires. La réalisation d'un geste résulte de la gestion coordonnée et automatique de nombreux facteurs temporels et spatiaux qui font l'objet d'une pré-programmation cérébrale. Celle-ci est incomplète, voire inexistante chez les dyspraxiques. Leur geste ne devient jamais automatique et nécessite toujours un contrôle volontaire très fatigant.

Souvent se rajoutent des troubles du regard, de la perception visuelle et de la représentation de l'espace.

La Dysorthographe : Trouble spécifique d'acquisition et de maîtrise de l'orthographe caractérisé par des confusions auditives et visuelles, par des inversions de lettres ou de syllabes, par des omissions, par des erreurs de segmentation. (problème de concordance entre phonème et graphème/ entre unité sonore et unité écrite)les additions, confusions, omissions et inversions observées en lecture se retrouvent généralement en orthographe. On ajoutera cependant

- la fusion de mots : l'enfant va au lieu de l'enfant va
- le découpage incorrect ; il et coute / il écoute

Même à la copie les erreurs sont nombreuses, l'enfant dysorthographique écrit mal, lentement et difficilement .

La rééducation sera fort similaire à celle de la dyslexie.

*La Dyscalculie : est un dysfonctionnement dans les domaines de l'organisation spatiale et/ou de la logique et/ou de la construction et de l'utilisation des

nombres et/ou des opérations sur ces nombres et/ou des difficultés de structuration du raisonnement et/ou de l'utilisation des outils logiques mathématiques.

On peut rencontrer différentes formes de dyscalculie.

3) Les déficiences motrices ou physiques (déficients auditifs et visuels) et les Handicaps moteurs (Hémiplegie, et autres)

*Tous les troubles moteurs, sévères ou modérés avec troubles associés.

Les difficultés d'apprentissage tiennent plus de l'organisation physique et matérielle que du handicap cognitif.